

Bureau du 23-01-2021

Présents :

- Michel Koeniguer
- Michel Soudière
- Jean-Marie Heppe (responsable des hangars ,invité)
- Jef Costa
- Philippe Heinz
- Eric Scandella

Assemblée générale

Vu la situation sanitaire, l'assemblée générale se fera par courrier.

Le 10 mars, envoi d'un mail à tous les membres : appel à candidature pour constituer le nouveau comité. Les membres intéressés seront invités à proposer leur candidature par courrier postal au président dans les 6 jours. Ensuite les membres du club à jour de leur cotisation 2020 pointeront sur cette liste les candidats qu'ils souhaiteraient voir participer au comité.

Les 12 candidats qui auront reçu le plus de suffrages seront élus au comité

Le 20 mars : envoi d'un mail à tous les membres avec l'ordre du jour, la liste des candidats retenus pour le comité et les différents documents habituels présentés lors des assemblées générales. Chacun sera invité à donner son avis sur les différents points de l'ordre du jour par courrier dans les 8 jours.

Tous les documents papier seront disponibles au club pour consultation par les membres qui souhaiteraient en vérifier l'authenticité.

Règlement intérieur

Le bureau en place fera part de modifications votées par le comité. Elles figureront dans les documents AG.

Relation avec le syndicat mixte

Le président ne répond pas aux courriers de Jean-François concernant les projets du SMA pour la prochaine saison.

Dans une nouvelle demande de rendez-vous, Jean-François se propose de se rendre au siège à Celles-sur-Plaine.

Relations avec Francis

Suite aux décisions du dernier bureau et à la réunion de conciliation (à laquelle Francis a refusé de participer), le président lui a demandé de libérer le chalet, l'espace 'camping' et de rendre les clés. Francis a bien libéré le chalet mais n'a pas répondu à la demande du président de rendre les clés.

Le président lui enverra donc un courrier : si Francis ne rend pas les clés, il sera considéré comme exclu du club.

Journée de nettoyage

date, courant Mars à définir à la prochaine réunion.

Philippe se propose pour chercher la sécu.

Mise à l'eau des bateaux

Samedi 15 avril dans la mesure où la montée des eaux se confirme.

Hangars

Achat d'une boîte à clé à ouverture mécanique (Michel S) pour répondre aux nouvelles exigences de sécurité posées par la mairie de Val et Chatillon. Un mode d'emploi sera communiqué aux utilisateurs des hangars.

Jean-Marie se propose de la fixer.

Eric se charge de faire des clés : 10 exemplaires pour le hangar 2, 3 exemplaires pour le hangar 1

Prochaine réunion du Comité

Samedi 6 mars à 9h30 , probablement en Visioconférence.

Le secrétaire,

Vu, le président